À QUELQUES SEMAINES DE L'AÏD

Flambée des prix du mouton

Les Algériens payeront cher le rituel sacrifice de l'Aïd cette année. Et pour cause, la générosité du ciel, grâce à une pluviométrie appréciable, devrait en principe réduire les coûts et, de facto, faire baisser les prix du mouton au même titre que la suppression par l'Etat, début septembre dernier, de la TVA sur les aliments importés pour bétail.

Des coûts de revient relativement bas qui n'ont, d'ailleurs, pas empêché les éleveurs véreux de recourir à des méthodes d'engraissement bon marché, mettant en péril la santé du consommateur.

Selon les chiffres arrêtés au terme de la campagne annuelle de vaccination, qui a touché environ 70 % du cheptel à travers le territoire national, on compte, au moins, dix-neuf millions de têtes ovines. Les éleveurs font état d'un excédent qui avoisine trois millions. Un excédent qui, cependant, n'a pas freiné l'envolée des prix du mouton, à un mois de l'Aïd. À titre d'exemple, le prix de l'antenais, qui frôle déjà la barre de 25 000 DA, a enregistré une hausse de plus de 15 000 DA par rapport à ceux du mois de mars dernier, estime un éleveur de la région de Constantine. Des prix qui ont pratiquement triplé en peu de temps ! «Ces prix pourront doubler la veille de l'Aïd», prévoit-il.

En l'absence d'une autorité de régulation, les différents intervenants dans l'élevage des ovins expliquent cet état de fait par un dérèglement de la chaîne de commercialisation, dû à la «spéculation» qui est, à leurs yeux, le principal facteur de cette hausse des prix, au demeurant conjoncturelle. Le marché du mouton, affirment-ils, est contrôlé par des maquignons qui, à l'approche de ce rituel, achètent d'importants troupeaux, à des prix injustement bas pour les éleveurs et qui, parfois, ne couvrent même pas les charges inhérentes à la production, et imposent leur diktat.

«En tout état de cause, les éleveurs, eux, ne mettent pas la totalité de leurs troupeaux en vente lorsque la saison s'annonce pluvieuse. La baisse de l'offre fait donc augmenter les prix. Par contre, et en l'absence de précipitations, les pâturages ne se régénèrent pas et les coûts de la nourriture augmentent, ce qui contraint ces éleveurs à «liquider» leur bétail. L'augmentation de l'offre fait baisser les prix», souligne en outre un autre éleveur. Bref, la flambée des prix compense, selon cet éleveur, les pertes des années de «vaches maigres». Des prix qui ne se fixent pas en fonction des coûts de l'élevage mais, au gré de dame nature, même si la spéculation est pour quelque chose dans la hausse conjoncturelle des prix du mouton à l'occasion de l'Aïd. Aussi, l'option de régulation s'impose, selon M. Mohamed Aggoune, fellah et non moins syndicaliste de l'Union des paysans indépendants. «La création d'un office se consacrant à l'achat des produits pour ovins auprès des éleveurs serait la solution appropriée. Comme c'est le cas pour les céréales. D'une part, l'Etat peut contrôler les prix et la qualité des produits, d'autre part, l'agriculteur sera assuré d'un marché stable», suggère-t-il.

Photo : Samir Sid

La spéculation, principal facteur de la hausse des prix.

Attention aux moutons engraissés à «la finition» !

Selon Mohamed Haroun, vétérinaire de formation et non moins éleveur, le problème qui se pose en cette conjoncture est plutôt d'ordre qualitatif. Selon lui, des revendeurs profitent de ce rite et dupent les consommateurs pour s'enrichir, parfois au détriment de la santé publique. Ces derniers achètent des antenais à un mois de l'Aïd et les engraissent avec des aliments destinés en principe, aux poulets de chair. Une pratique opérée y compris par certains éleveurs, selon un autre vétérinaire. Selon les dires de M. Haroun, ce concentré d'engraissement contient une grande quantité de soja (28%), ce qui engraisse rapidement le mouton.

«Le concentré d'engraissement destiné aux ovins ne contient pas de soja, mais il est composé essentiellement d'orge. Le mouton prend ainsi le temps nécessaire pour grossir et sa viande devient de bonne qualité. Néanmoins, le concentré à base de soja, appelé communément «la finition», développera chez le mouton une graisse de très mauvaise qualité et éventuellement des substances cancérigènes. En plus de la qualité de la viande qui laisse à désirer, ceci engendre des risques énormes pour la santé du consommateur, à cause surtout du taux élevé de cholestérol», avertira-t-il. Le consommateur, ajoute M. Haroun, pourra repérer le mouton ayant consommé ce concentré à partir de son odeur.

Enfin, le chiffre de dix-neuf millions de têtes est loin d'être satisfaisant en matière d'élevage pour un pays qui dispose de grandes surfaces steppiques où l'élevage des races ovines est l'un des plus féconds de par le monde : Ouled Djellal et ses races, El Hamra et Rembi. Cette dernière, qui représente, selon les spécialistes, la plus grande carcasse de mouton d'Algérie et fait jusqu'à un quintal de viande et 10 kg de laine, a été exportée durant l'époque coloniale en Australie. Elle fait actuellement la fortune de ce pays après avoir été couplée à une race européenne. Ces spécialistes regrettent en fait la destruction de la steppe, avec le lancement de la révolution agraire. Une entreprise qui, hélas, est venue à bout des grands élevages dans la région.

Lyas Hallas

AFFAIRE DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES D'ANNABA

Encore des rebondissements

La mise sous mandat de dépôt du directeur des œuvres universitaires (DOU) du centre d'Annaba, prononcée par le juge d'instruction, a été confirmée ce mardi par la chambre d'accusation du tribunal correctionnel d'Annaba.

Sont également confirmées la procédure de contrôle judiciaire ainsi que l'interdiction de quitter le territoire de la wilaya qui frappent son prédécesseur.

Tout aussi inquiété est leur homologue de Sidi-Amar, sous audition judiciaire depuis plusieurs jours alors que l'actuel DOU de Guelma et anciennement responsable de la résidence Pont-Blanc qui, impossible à localiser par les enquêteurs, fait l'objet d'un mandat d'amener.

Ces faits sont à l'origine de la fébrilité qui caractérise ce secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique à Annaba. Ils sont enrichis par le pourvoi en cassation interjeté par le procureur de la République près le tribunal d'El-Hadjar à la suite de l'acquittement dont a bénéficié un des gestionnaires d'une résidence universitaire à Sidi-Amar.

C'est dire que les rebondissements se multiplient du côté des œuvres universitaires d'Annaba, y compris parmi les associations estudiantines, telles que l'Ugel et l'UNEA, qui ont ameuté leurs adhérents.

«Certes, il ne nous appartient peut-être pas de demander réparation du préjudice commis au détriment de nos étudiants, ce qui ne nous empêche pas de provoquer des rassemblements dans l'enceinte de la résidence 2000 lits Pont-Blanc pour dénoncer la mise à sac des moyens mis par l'Etat à la disposition des étudiants.

Nous sommes à l'origine de la dénonciation du détournement de 80 millions de dinars sur les 15 versés aux œuvres universitaires centre», a indiqué le président de l'Ugel. Ce qui donne à ce dossier, où se mêlent malversations, anomalies de gestion, détournements, dilapidations de deniers de l'Etat, trafic d'influence et passations de marchés publics contraires à la réglementation, des contours insoupçonnés. Mauvaise gestion également dans le règlement des taxes dues par les impôts. Cette institution est toujours dans l'attente du règlement d'un important arriéré qu'elle n'arrive pas à recouvrer depuis des années.

Ces affaires que se partagent les magistrats des tribunaux d'Annaba et d'El-Hadjar, tombent au plus mauvais moment pour les œuvres universitaires car chargées d'assurer l'hébergement, la restauration et le transport des étudiants. C'est dire que de rebondissements en rebondissements, à Annaba comme à El-Hadjar, les magistrats ne sont pas au bout de leur peine dans l'instruction du dossier des œuvres universitaires.

Dans ces deux institutions du ministère de la Justice, on a du mal à contenir ces derniers jours le nombre de mis en cause et témoins cités dans cette affaire. Dans le lot, il y a le démantèlement fin octobre 2008 d'un réseau de trafic de déchets ferreux à la résidence 2 000 lits Chaïba. Le chef de bande et ses acolytes sont, pour la plupart, des employés de la direction des œuvres universitaires de Sidi-Amar. Un sécateur grand modèle, une bouteille à gaz, des bacs de chalumeau, du cuivre ont suffi aux éléments de la brigade de gendarmerie pour remonter la filière.

Photo : DR

Une affaire qui prend des contours insoupçonnés.

C'est ainsi qu'ils ont découvert un important lot de câbles téléphoniques et électriques, tuyauterie et autres produits ferreux prêts à être cédés aux spécialistes de la récupération.

Mais pendant que policiers et gendarmes fourbissent leurs dossiers d'accusation, d'autres responsables, agents d'exécution et fournisseurs défilent quotidiennement devant les magistrats instructeurs. Ils doivent répondre de leur implication dans cette affaire et du préjudice causé aux structures des œuvres universitaires d'Annaba.

A. Djabali